

Devenir membre maintenant
sous udc.ch/participer

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Août 2025

Soulageons
l'économie !



Page 4

NON à l'expropriation
extrême des
successions



Page 13

Valeur locative :
Supprimons
l'injustice fiscale !



Page 15

Traité d'adhésion à l'UE :
C'est encore pire qu'annoncé !



Nous ne devons pas céder au chantage

Etats-Unis, UE ... ils veulent sanctionner notre réussite. Notre réponse est claire : Nous devons encore nous améliorer en tant que Suisse.

La Suisse est en ce moment secouée : Coup de massue économique des Etats-Unis avec les 39 %, asphyxie fiscale avec les 2'228 pages du traité d'adhésion à l'UE, un dépassement d'un milliard de francs dans l'achat des avions de combat F-35 ... La même conseillère fédérale, Viola Amherd, qui a négocié le contrat avec le F-35 et l'a vendu comme un succès, a encore qualifié le traité avec l'UE de succès lorsqu'elle était présidente de la Confédération.

La classe politique veut une fois de plus tromper le peuple suisse. Avec le traité d'adhésion à l'UE, nous perdrons nos droits populaires. Ce n'est plus nous, les Suisses, qui déciderons de notre politique, mais les juges et les bureaucrates de l'UE. Et pour cela, nous devons encore payer des milliards de francs à Bruxelles.

Nous ne comprenons pas ce que font les États-Unis avec les droits de douane. Mais même Trump ne nous demande pas

d'adopter les lois américaines et de nous soumettre à la juridiction américaine, comme le fait l'UE. Les droits de douane de 39 % des États-Unis ne sont pas éternels ; le traité d'adhésion, en revanche, nous lie pour toujours à l'UE en crise.

Nous avons l'expérience des tentatives de chantage ; en raison de l'initiative sur l'immigration de masse, l'UE nous a éjectés de son programme de recherche. En 2017, l'UE n'a plus reconnu la Bourse suisse afin de faire pression pour un accord-cadre. Lors de ces deux tentatives de chantage, nous avons trouvé de meilleures solutions suisses.

Signer un mauvais traité avec l'UE n'est pas une solution, mais un abandon de notre modèle de réussite. Ce traité européen nous privera de notre autodé-

termination, de notre liberté et de notre démocratie.

Nous ne devons pas céder au chantage. La bonne réponse est la suivante : Nous devons faire nos devoirs en Suisse, nous devons faire mieux que l'UE. Nous devons viser moins de bureaucratie et d'impôts, pour les entreprises comme pour la population et cela passe aussi par la suppression de la valeur locative, qui pénalise la propriété du logement au lieu de l'encourager.



Marcel Dettling
Conseiller national et président
de l'UDC Suisse



NON à l'imposition individuelle : un monstre bureaucratique qui piétine le fédéralisme

La réforme de l'imposition individuelle imposera une bureaucratie massive et uniforme à toute la Suisse. Elle coûtera des millions, créera des milliers de postes de fonctionnaires et balayera les solutions cantonales efficaces déjà en place.



Par Michaël Buffat,
Conseiller national,
Vuarrens (VD)

Derrière les promesses d'« équité fiscale » se cache une réforme qui fragilise nos institutions et pénalise nos familles. L'imposition individuelle obligerait les couples mariés à remplir deux déclarations séparées, générant 1,7 million de déclarations supplémentaires par an selon l'Administration fédérale des contributions. Pour traiter ce flot de paperasse, il faudrait engager plus de 2'000 nouveaux fonction-

naires, payés par les contribuables, sans apporter la moindre valeur ajoutée à notre système fiscal.

Une usine à gaz nationale

Au mépris du fédéralisme, la réforme imposerait ce modèle à tous les cantons, y compris à ceux qui ont déjà supprimé la pénalisation du mariage grâce à des solutions simples comme le « splitting ». Cette diversité est une force de notre Confédération ; vouloir la remplacer par une uniformité coûteuse est une grave erreur.

Le coup de force contre les cantons

En outre, ce système désavantage les couples où un seul partenaire travaille à plein temps – souvent parce que l'autre s'occu-

pe des enfants – en les plaçant dans une tranche d'imposition plus élevée. Un modèle de vie respecté par notre Constitution se trouverait ainsi affaibli.

Pour toutes ces raisons, l'UDC appelle à voter NON à cette réforme. Défendons le bon sens, la liberté cantonale et des finances publiques maîtrisées ; rejetons ce monstre bureaucratique avant qu'il aspire encore plus d'argent et d'autonomie à nos cantons, en signant maintenant le référendum.

TROMPERIE-FISCALE

NON!

**PLUS DE BUREAUCRATIE.
PLUS D'IMPÔTS.
PAS DE SOLUTION.**

Signez maintenant
le référendum :



tromperie-fiscale-non.ch

Droits de douane américains : renforçons la Suisse au lieu de l'affaiblir !

Les droits de douane punitifs américains de 39 % sur les produits d'exportation suisses sont un appel au réveil. Un mauvais accord avec l'UE n'est pas une solution. Nous devons alléger la charge des entreprises sur le plan fiscal et réduire drastiquement la bureaucratie excessive.



Par Franz Grüter,
Conseiller national et membre
de la Commission de politique
extérieure, Eich (LU)

Selon l'Administration fédérale des douanes, la Suisse a exporté en 2023 des marchandises pour une valeur d'environ 53,7 milliards de francs vers les Etats-Unis, soit plus que vers l'Allemagne ou la Chine. Plus de la moitié de ces exportations proviennent de l'industrie pharmaceutique.

Le marché américain est d'une importance capitale pour l'économie suisse et le négliger n'est pas une option. Il faut maintenant une direction politique plutôt que des jérémiades et **certainement pas se jeter dans les griffes de la bureaucratie européenne**, qui nous coûtera **encore plus cher**.

Que devons-nous faire ?

Premièrement : Le Conseil fédéral doit immédiatement **négoier avec Washington** le retrait ou la compensation des droits de douane. Pour cela, il est essentiel de procéder à une évaluation approfondie de la situation. L'objectif doit être d'équilibrer la balance commerciale.

Mais la Suisse doit aussi **préciser** une fois de plus **que nos entreprises investissent**

déjà beaucoup aux Etats-Unis et que la balance commerciale américaine est clairement positive dans le domaine des services, de plus de 20 milliards de francs.

Parallèlement, le Conseil fédéral doit **éviter** que les produits suisses ne soient renchérissés par des **obligations et une bureaucratie nationales**.

Deuxièmement : Il faut un **plan de mesures clair pour renforcer l'économie d'exportation suisse, à savoir** :

- ▶ La **réduction rapide des obstacles au commerce** et des coûts réglementaires
- ▶ La **suspension de nouveaux monstres bureaucratiques** comme la loi sur la responsabilité des entreprises ou la loi sur le CO₂.
- ▶ La **suspension de l'impôt minimum de l'OCDE**
- ▶ Des **allègements fiscaux significatifs pour les entreprises**

▶ Le développement du réseau mondial de libre-échange en mettant l'accent sur les États-Unis, l'Asie et l'Amérique latine

Troisièmement : Le coup de massue douanier américain ne doit pas être utilisé comme prétexte pour forcer la Suisse à adhérer au nouveau **traité d'adhésion à l'UE**, qui saperait notre souveraineté, augmenterait encore le poids de la réglementation et affaiblirait notre compétitivité **sans aucune amélioration dans nos relations avec les Etats-Unis**. Ce serait un autogoal dramatique.

La Suisse restera forte si elle reste indépendante, défend ses propres intérêts avec détermination et poursuit sa politique de libre-échange intelligente à l'échelle mondiale.



**Réduisons la bureaucratie
MAINTENANT !**

Nouvelle normalité : Les criminels de l'asile causent pour plusieurs milliards de francs de dommages

Le commerce de détail suisse perd chaque année plus d'un milliard de francs à cause des vols à l'étalage organisés. Des bandes de requérants d'asile pillent systématiquement les magasins.



Par Didier Spies,
Chargé de sécurité et membre
du comité de l'UDC,
Courroux (JU)

Une journée type dans une chaîne de magasins : A 8h20, un groupe de quatre demandeurs d'asile dérobe à Berne des lames de rasoir pour une valeur de 800 francs.

À 10h15, trois demandeurs d'asile volent pour 1'200 francs de spiritueux à Zurich. A midi, un migrant d'asile débouté à Lausanne vole du champagne pour un total de 2'800 francs.

Les auteurs sont connus : D'une part, il s'agit de délinquants isolés comme le migrant débouté de l'asile qui, malgré le rejet de sa demande, vit dans un appartement en Suisse romande et conduit un coûteux SUV. D'autre part, nous avons affaire à des groupes organisés issus de centres d'asile, qui opèrent dans toute la Suisse et vendent leur butin à des receleurs qui



tiennent de petits magasins de quartier. Ces derniers paient aux voleurs 50% de la valeur de la marchandise et revendent les biens volés au prix ordinaire, de surcroît sans s'acquitter la TVA, bien entendu.

Le professionnalisme de ces gangs est effrayant ; ils peuvent agir presque sans entrave.

L'échange d'informations entre les corps de police cantonaux est trop lent et la justice traite souvent les délits comme des actes isolés plutôt que comme des vols commis par métier. Ce

qui est particulièrement problématique, c'est qu'à Bâle-Ville, la police cantonale a reçu l'ordre de ne plus se déplacer pour les vols à l'étalage de moins de 300 francs !

Les conséquences sont lourdes : Des milliards de pertes pour le commerce, un manque à gagner en matière de TVA et une hausse des prix pour tous les consommateurs. Le pire est toutefois la montée de la violence à l'encontre des employés – des menaces au couteau jusqu'à des agressions physiques entraînant blessures et traumatismes.

Les vols à l'étalage ne sont pas des délits mineurs. La politique, la justice et la police doivent enfin agir avec détermination contre les criminels de l'asile.

« Les conséquences sont lourdes : des milliards de pertes pour le commerce, un manque à gagner en matière de TVA et une hausse des prix pour tous les consommateurs. »



De la ferme à l'assiette : avec le traité d'adhésion, l'UE décidera de ce que nous mangerons

Avec le traité de soumission à l'UE, le Conseil fédéral veut nous faire avaler un « espace alimentaire commun ». Tout le monde serait concerné, jusqu'au magasin à la ferme et à la cantine lors d'une fête de lutte. En clair, Bruxelles décidera de ce qui se retrouvera dans l'assiette de la population suisse.



Par Thomas de Courten,
Conseiller national,
Rünenberg (BL)

Avec le traité d'adhésion à l'UE, la Suisse perdrait également la main sur sa politique alimentaire et agricole. Tous les produits alimentaires et fourragers seraient concernés, des semences à l'élevage en passant par la transformation, la distribution et l'emballage.

L'UE veut réglementer de bout en bout, de la ferme à l'assiette. Un exemple ? En Europe, une pomme doit avoir au moins 6 cm de diamètre, sinon elle ne peut pas être vendue ; les bananes doivent être calibrées selon des critères précis. Pour l'UE, cela se traduit par « l'épaisseur en millimètres, mesurée en tant que diamètre au mi-

lieu du fruit entre ses côtés longitudinaux, perpendiculairement à l'axe longitudinal ». Même les géraniums et les tulipes ne sont pas épargnés par la frénésie réglementaire de l'UE : Les jardiniers doivent documenter toutes les manipulations.

Une protection des animaux réduite Toutes les cantines, tous les restaurants, toutes les auberges, toutes les fêtes, jusqu'aux magasins à la ferme sont également concernés ; quiconque propose des denrées alimentaires devra, avec le traité d'adhésion à l'UE, se conformer aux milliers de règlements européens. Une assiette de fromage dans un giron ou une planchette terroir dans une fête de lutte ne seront plus disponibles que sur des plaques en plastique, l'UE interdisant le bois pour des raisons d'hygiène.

Notre ordre juridique éprouvé, qui repose en partie sur des décisions populaires comme le **moratoire sur les technologies**

génétiques, l'interdiction de l'abattage rituel ou les règles relatives à l'élevage industriel, sera jeté aux oubliettes. Avec le traité d'adhésion, c'est finalement l'UE qui décidera de ce qui se retrouvera sur la table des ménages suisses. Globalement, l'orientation vers la production de masse européenne signifie un nivellement massif vers le bas et **une réduction conséquente du bien-être animal.**

Sur le plan économique, les conséquences seraient catastrophiques pour nos PME actives dans le secteur de l'alimentaire. Notre agriculture ne pourra pas non plus faire face à la concurrence de la production agricole industrialisée de l'UE si elle est soumise à ses contraintes. Avec le traité d'adhésion à l'UE, **le Conseil fédéral met en danger les normes de qualité** des produits suisses. Les **consommateurs** en supporteront par ailleurs les coûts plus élevés et seront à l'avenir approvisionnés en produits **de moins bonne qualité.**

Avec le traité d'adhésion à l'UE, nous serons à la merci de l'UE !



Avec les traités, nous reprendrons d'un coup plus de 20'000 pages de réglementations européennes. Chaque année, l'UE édicte 150'000 nouvelles pages. Tout ce qui concerne l'immigration, l'électricité ou les denrées alimentaires s'appliquera alors directement et immédiatement à tous et à chacun en Suisse ; même les nouvelles réglementations qui engageront spécifiquement la Suisse, même si nous décidons expressément autre chose, les tribunaux trancheront quand même selon la réglementation de l'UE !



Par Magdalena Martullo-Blocher, Conseillère nationale, Lenzerheide (GR) et Meilen (ZH)

Les europhiles pensent que les traités d'adhésion à l'UE apporteront la sécurité juridique, mais c'est tout l'inverse qui menace : **Un droit étranger, des juges étrangers et des peines étrangères ad aeternam !** Seuls les traités coloniaux sont formulés de la sorte ! L'UE pourra en effet exiger à tout moment de la Suisse qu'elle cultive certains aliments pour elle, qu'elle allume ses centrales hydroélectriques pour elle ou qu'elle verse des milliards dans un fonds de transport de l'UE. La créativité de l'UE

pour **plumer la Suisse comme un poulet** n'a pas de limites ! Si la Suisse est rapide, elle pourra certes encore annoncer qu'elle souhaite expressément régler l'une ou l'autre chose différemment. Elle devra alors cependant « réparer » les dommages causés à l'UE d'une autre manière ; l'UE décidera de la manière. On peut aisément imaginer par exemple la suppression de l'accès au marché, même légitimée par un traité ! La Suisse sera livrée corps et âme à l'arbitraire de l'UE !

C'est avec étonnement que nous entendons maintenant les europhiles dire que l'UE a toujours été un partenaire digne de confiance pour la Suisse, alors que c'est tout l'inverse : Le contrat d'autorisation des produits Medtech a été rompu, les contrôles aux frontières des

14 États membres de l'UE sont contraires aux accords de Schengen/Dublin, l'équivalence boursière a été retirée, les hautes écoles suisses n'ont plus été autorisées à participer aux projets de recherche, nos masques COVID ont été confisqués aux douanes par des États européens, les vols d'approche de l'aéroport de Zurich ont été interdits... Avec ces traités, on veut nous forcer à nous remettre entièrement entre les mains de l'UE. **L'UE n'est certainement pas un partenaire fiable.** C'est pourquoi elle a beaucoup moins d'accords de libre-échange que la Suisse et qu'elle est en crise économique. Nous ne voulons pas assumer le flot de réglementations et nous ne nous laisserons pas asservir et dépouiller ! **Qui veut une véritable sécurité juridique pour la Suisse rejettera clairement ce traité colonial !**

Qu'est-ce qui nous attend avec

Les principaux contenus et conséquences



Quelle est la portée de ce projet de traité européen ?

L'ensemble du dossier des traités de l'UE compte 2'207 pages. Les traités renvoient en outre à différents arrêts de la CJCE, à des directives européennes et à des règlements de l'UE. En les suivant, on se retrouve dans une jungle bureaucratique européenne de quelque 20'897 pages de textes réglementaires.



Quels sont les domaines concernés ?

L'ensemble du paquet de traités de l'UE concerne des domaines centraux de la politique et de l'économie suisses tels que l'immigration, le transport aérien, les transports terrestres (rail et route), l'agriculture, les obstacles techniques au commerce et, désormais, l'électricité, la santé et les denrées alimentaires. Dans tous ces domaines, le droit européen remplace le droit suisse.



Devrons-nous à l'avenir adopter automatiquement le droit européen ?

Quand on parle de « reprise dynamique du droit », dans les faits, la Suisse devra immédiatement (donc automatiquement) reprendre et appliquer le droit européen.



Qu'advient-il de notre démocratie directe ?

Nos droits populaires perdront toute valeur puisque le droit européen prévaudra sur le droit suisse. L'initiative pour la durabilité « Pas de Suisse à 10 millions », par exemple, pourra être invalidée par l'UE car elle est contraire à la libre circulation des personnes.



Des juges étrangers seront-ils à l'avenir aux commandes ?

Oui. La Suisse devra reprendre unilatéralement les lois de l'UE. La Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) interprètera ces lois. En cas de litige, c'est la CJCE qui rendra une décision définitive ; ses arrêts seront « contraignants » pour la Suisse.



L'UE pourra-t-elle punir la Suisse ?

Le Parlement ou le peuple suisse pourront certes refuser de reprendre une loi de l'UE, mais ils risqueront alors de subir ce que l'on appelle dans le traité des « mesures compensatoires ». Cela signifie que l'UE pourra prendre des sanctions unilatérales contre la Suisse. Le Conseil fédéral a accordé ce mécanisme de sanction à l'UE par le biais du traité.



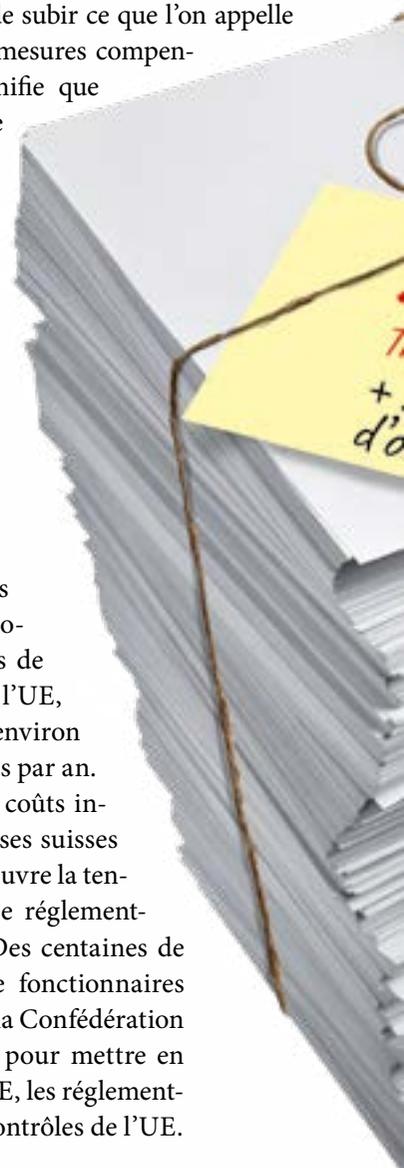
Combien nous coûtera le traité européen ?

Les coûts directs (contribution à la cohésion, programmes de l'UE, agences de l'UE, etc.) s'élèvent à environ 1,9 milliard de francs par an. A cela s'ajoutent les coûts indirects : les entreprises suisses devront mettre en œuvre la tentaculaire et coûteuse réglementation européenne. Des centaines de nouveaux postes de fonctionnaires devront être créés à la Confédération et dans les cantons pour mettre en œuvre les lois de l'UE, les réglementations de l'UE, les contrôles de l'UE.



D'autres personnes viendront-elles s'installer en Suisse ?

Le regroupement familial pour les citoyens de l'UE sera étendu. Le conjoint, le partenaire enregistré, les enfants, les beaux-enfants, les petits-enfants, les parents, les grands-parents, les beaux-parents... tous pourront venir. Le regroupement familial sera également facilité pour les membres de la famille nécessitant des soins.



ec le traité d'adhésion à l'UE ?

ences du traité de l'UE – premier bilan.



Allons-nous assister à une immigration dans l'État social suisse ?

Seules les personnes « actives » pourront prétendument venir en Suisse. Mais selon la définition de l'UE, une personne sera déjà considérée comme « active » si elle travaille par exemple à 40% et gagne environ 2'000 francs par mois. Avec le nouveau traité de l'UE, cette personne pourra être en Suisse, percevoir des prestations sociales complémentaires et même faire venir sa famille en Suisse pour toucher des prestations sociales supplémentaires. Même en cas de chômage, un citoyen de l'UE sera toujours considéré comme « actif » s'il est inscrit auprès d'une agence de placement.



Quelles seront les conséquences de l'accord sur l'électricité ?

La Suisse devra mettre sa production d'électricité au service de l'UE. Après un délai de 6 ans, l'UE pourra accéder à nos réserves hydroélectriques. Notre sécurité d'approvisionnement diminuera et les prix de l'électricité augmenteront.



Allons-nous connaître le même chaos ferroviaire qu'en Allemagne ?

L'horaire cadencé est menacé par l'admission de Flixtrain et d'autres prestataires sur les grandes lignes suisses. Avec l'obligation de reprise dynamique des droits, nos transports publics, fortement subventionnés, seront mis sous pression en raison de l'interdiction par l'UE des aides et subventions d'Etat qui, selon elle, « fausse la concurrence ».



Quel sera l'impact de la législation européenne sur les denrées alimentaires pour les fêtes de village, les stands de grillades ou encore les magasins à la ferme ?

Si une association propose des confitures maison lors d'un marché de Noël, cela sera désormais soumis à la législation européenne sur les denrées alimentaires. Les bénévoles devront suivre des formations en matière d'hygiène, les cuisines devront être certifiées par l'UE et une documentation sur les ingrédients, les allergènes et les processus de fabrication devra être établie pour chaque produit. Cela vaut également pour les magasins à la ferme, les fêtes de lutte, les girons et même les cuisines de campagne de l'armée suisse : l'UE réglemeta jusqu'à l'absurde, détruisant l'engagement bénévole.



7 Thinking Steps

sur le paquet de traités européens

7 Épisodes avec Magdalena Martullo-Blocher

Les points essentiels des accords et leurs conséquences sur la Suisse

Visionner :



traite-adhesion.ch

Immigration démesurée : Une situation explosive pour la Suisse

« La libre circulation des personnes n'apporte pas plus de prospérité »

Le 16 août, les délégués de l'UDC Suisse se sont réunis à Schaffhouse (SH). L'immigration démesurée était au centre des débats ; elle est responsable de presque tous les problèmes – notamment de l'explosion de la criminalité – dont souffre la population suisse. L'adoption du traité d'adhésion à l'UE aggraverait encore la situation.

Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes en 2002, 1'037'000 immigrés européens supplémentaires sont venus en Suisse, soit l'équivalent de 5x la ville de Genève! Avec le traité d'adhésion à l'UE, la libre circulation des personnes serait encore être étendue. A cela s'ajoute aussi la migration d'asile organisée de manière criminelle ; entre 2000 et 2024, 505'598 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, majoritairement par des hommes mu-

sulmans originaires du Maghreb, du Proche-Orient et d'Afghanistan. Comme le montrent clairement les statistiques de la criminalité, l'immigration de masse constitue un danger pour notre sécurité.

La libre circulation des personnes n'apporte pas plus de prospérité.

Selon l'orateur invité, Reiner Eichenberger, professeur d'économie à l'Université de Fribourg, l'immigration due à la libre circulation des personnes est également « explosive pour la Suisse ». Reiner Eichenberger a mis fin au mythe selon lequel l'immigration apporterait la prospérité : « En comparaison européenne, la Suisse a la plus forte croissance démographique, mais une faible croissance du revenu par habitant ». Il est également faux de dire que l'immigration

est nécessaire pour réduire la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. « C'est même tout l'inverse : L'immigration aggrave la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ».

Seule l'UDC veut résoudre les problèmes

Avec l'initiative pour la durabilité et l'initiative pour la protection des frontières, l'UDC présente des solutions concrètes pour protéger la Suisse et préserver la qualité de vie, la sécurité et la liberté pour tous.

Les délégués ont par ailleurs voté NON à l'initiative extrême des Jeunes socialistes sur l'expropriation ainsi qu'à la loi sur l'e-ID. Le 29 mars, ils s'étaient déjà prononcés en faveur du OUI à l'abolition de la valeur locative.



L'initiative pour la durabilité met un frein à l'explosion démographique

L'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! » vise à préserver notre qualité de vie, nos paysages et notre autonomie politique. En limitant la population résidente permanente à 10 millions d'ici 2050, l'UDC propose une solution réaliste face à l'immigration incontrôlée.



Par Céline Amaudruz,
Conseillère nationale,
Genève (GE),

L'initiative populaire fédérale « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) » pose un cadre constitutionnel fort : la population résidente permanente ne doit pas dépasser 10 millions d'ici 2050. Dès que ce seuil approche les 9,5 millions, le Conseil fédéral devra agir, notamment sur l'asile et le regroupement familial, voire renégocier ou dénoncer des accords internationaux favorisant la croissance démographique, comme l'accord sur la libre circulation des personnes ou le Pacte mondial sur les migrations.

Des défis visibles au quotidien

L'immigration non maîtrisée pèse lourdement : en 2023, la Suisse a enregistré plus de 260'000 immigrations nettes selon l'Office fédéral de la statistique. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes en 2002, le solde migratoire net s'élève à plus de 1'540'000 personnes. Les conséquences sont palpables : pénurie de logements, hausse des loyers, infrastructures saturées, écoles débordées, pression sur les systèmes sociaux, bétonnage de nos paysages et étalement urbain intensif.

Pour la durabilité, pas pour la décroissance

Cette initiative est une initiative pour la durabilité, pas pour la décroissance économique. Elle vise à protéger notre prospérité, nos ressources naturelles, notre

environnement et notre cohésion sociale. Face à une croissance démographique effrénée, seule une limitation raisonnable à 10 millions garantit une Suisse vivable pour nos enfants.

L'initiative UDC « Pas de Suisse à 10 millions ! » propose un cadre national clair pour maîtriser la croissance démographique, protéger nos acquis institutionnels et garantir un avenir serein à la Suisse. Le peuple suisse aura l'occasion de se prononcer en 2026. Il s'agit maintenant de défendre, avec volonté et réalisme, le droit de choisir notre avenir démographique.

OUI à la Suisse – participer et soutenir maintenant

NON à l'e-ID : un danger pour notre sphère privée

Surveillance TOTALE ?



La votation du 28 septembre pose une question fondamentale : Voulons-nous céder aux sirènes technocratiques ou protéger notre liberté et notre sphère privée ? L'UDC dit non à l'e-ID – un système numérique à haut risque, à l'image du traçage Covid-19, désormais gravé dans nos mémoires.



Par Jean-Luc Addor,
Conseiller national,
Savièse (VS)

Le 28 septembre 2025, le peuple suisse sera invité à se prononcer sur la nouvelle loi fédérale sur l'identité électronique-e-ID, qui sera facultative, gratuite et étatique. Les autorités justifient ce projet par la nécessité d'accélérer la transition numérique. Mais au nom de quelle urgence ? Des plateformes comme AGOV permettent déjà de s'identifier auprès des autorités, sans e-ID.

Un projet sans besoin ni urgence

Surtout, rappelons qu'en mars 2021, le peuple suisse avait déjà rejeté massivement un premier projet d'e-ID (64,4 % de NON). À l'époque, la gestion devait être confiée à des prestataires privés, ce qui avait suscité une méfiance justifiée. Quatre ans plus tard, les autorités reviennent

avec une nouvelle mouture. Le signal est clair : on cherche coûte que coûte à imposer ce système numérique aux citoyens, malgré le verdict populaire.

Mémoire vive : le traçage Covid, une cicatrice encore ouverte

Les Suisses n'oublient pas : avec l'application Socialpass ou le Pass Covid, l'État a utilisé les identités numériques pour tracer les citoyens – une atteinte grave à la liberté individuelle et à la confiance entre l'État et les citoyens.

Introduire l'e-ID serait rouvrir ces plaies, en donnant la possibilité à l'État, voire à des acteurs privés, de surveiller les mouvements, les achats ou les interactions de chaque citoyen. C'est un précédent dangereux pour notre sécurité démocratique.

Surveillance furtive et intérêts commerciaux

Les comités référendaires dénoncent un « tremplin vers une économie de sur-

veillance ». Ils craignent que des géants technologiques n'exigent une e-ID pour accéder à leurs services, transformant l'accès à internet en une transaction identitaire. Ce scénario rappelle des dérives que nous connaissons trop bien. L'identité numérique ne doit pas devenir un instrument de contrôle ni un produit commercial.

La question est simple : Voulons-nous garder notre liberté, ou accepter un système qui ouvre toutes grandes les portes à la surveillance ? L'e-ID n'est pas un progrès, c'est une menace.

Le 28 septembre, l'UDC appelle les citoyens à voter NON à l'identité numérique. Pour la protection de la sphère privée, pour la liberté suisse, disons NON.

NON à l'expropriation extrême des successions

L'initiative des Jeunes socialistes veut confisquer les héritages au-delà de 50 millions pour « sauver le climat », une vision communiste anti-familles et anti-entrepreneurs que l'UDC rejette résolument. Ce 30 novembre, les Suisses défendront la propriété, le fédéralisme et la liberté.



Par Paolo Pamini,
Conseiller national,
Lugano (TI)

L'initiative extrême des Jeunes socialistes introduira un impôt fédéral de 50 % sur les successions et donations dépassant 50 millions de francs, avec effet rétroactif dès le jour de la votation. Elle prétend financer la transition écologique à hauteur d'environ 6 milliards de francs par an, mais oublie de mentionner que cela engendrera une expropriation pure et simple.

Un danger pour les entreprises familiales

En réalité, près de 80 % des entreprises suisses sont familiales, et nombre d'entre

elles seront forcées de vendre ou de licencier, voire de délocaliser. Les milieux économiques et le Conseil fédéral s'opposent massivement à ce texte extrême.

Fédéralisme en péril et conséquences imprévisibles

L'initiative empiète lourdement sur les compétences fiscales cantonales et menace leur autonomie financière. De plus, les effets rétroactifs et la possibilité d'exil fiscal ou patrimonial (via des fondations étrangères, etc.) jettent une ombre de chaos juridique sur notre système.

Cette initiative n'est pas une proposition écologique sérieuse mais une offensive idéologique contre les familles, les entreprises et la liberté économique. L'UDC appelle les Suissesses et les Suisses à rejeter cette expropriation déguisée le 30 novembre 2025. Défendons la propriété, protégeons le fédéralisme, sauvagardons notre prospérité : Disons NON à cette expropriation climatique.



Je m'engage pour un avenir sûr et libre !

- Je souhaite devenir membre de l'UDC dans ma région et être invité à participer aux assemblées et aux manifestations (paiement d'une cotisation requis)
- Je souhaite être informé des activités en cours et recevoir les communiqués de presse et articles de l'UDC. Merci de m'envoyer gratuitement la newsletter à mon adresse e-mail ci-dessous.
- J'aimerais être informé par WhatsApp des principales activités de l'UDC Suisse. Numéro de Natel WhatsApp: _____
- Je soutiens l'UDC financièrement
- Je verse _____ francs de don sur le compte IBAN de l'UDC Suisse **IBAN CH83 0023 5235 8557 0001Y**
- Merci de m'envoyer un **bulletin de versement**
- J'accepte que la publicité de l'UDC soit envoyée à mon adresse

Nom/Prénom

Rue

NP/Localité

Téléphone

Courriel

Signature

Découper, glisser dans une enveloppe et renvoyer à l'adresse suivante :

UDC Suisse, secrétariat général, case postale, 3001 Berne, Courriel : info@udc.ch, téléphone 031 300 58 58

Faites un don :



Thinking Steps sur le paquet de traités européens

7 Épisodes

avec Magdalena Martullo-Blocher



Visionner :



Les points essentiels des accords et leurs conséquences sur la Suisse

OUI à la suppression de l'injustice fiscale, OUI à la suppression de la valeur locative

La votation du 28 septembre doit marquer la fin de l'injustice fiscale que représente la valeur locative – un revenu inexistant imposé comme réel. Son abolition permettra à la classe moyenne de conserver près de 2 milliards de francs, tout en éliminant un faux incitatif économique.



Par Nicolas Kolly,
Conseiller national,
Essert (FR)

Depuis 1958, la Suisse impose la «valeur locative» – un pseudo-revenu que les propriétaires occupent sans percevoir de loyer réel. Ce système punit le principe même de la propriété et plume les ménages sans base concrète. Avec cette réforme, le peuple suisse pourra enfin dire NON à cet impôt fantôme.

Une demi-douzaine de réformes votées, rien ne change jusqu'à maintenant

Le Parlement a débattu sept ans durant pour trouver un compromis : Supprimer

cette taxation injuste, mais en échange, introduire un nouvel impôt réel sur les résidences secondaires, afin de ne pas vider les caisses cantonales. Or, si ce nouvel impôt est refusé par le peuple, la suppression de la valeur locative sera annulée aussi. Le 28 septembre, c'est donc un tout nouveau système qui est sur la table.

2 milliards dans la poche des familles

L'élimination de la valeur locative entraînerait une perte fiscale estimée à 2 milliards de francs par an – mais permettra une économie directe pour la classe moyenne. Enfin, les propriétaires verront leur revenu imposable refléter la réalité, sans hausse artificielle.

Simplifier, encourager la propriété, supprimer les faux incitatifs

Le système actuel incite à conserver des

hypothèques élevées pour profiter de déductions, créant un cercle vicieux pour les propriétaires. Supprimer la valeur locative, c'est mettre un terme à cette aberration, responsabiliser les propriétaires et encourager réellement l'accès à la propriété sans subventions inefficaces.

L'UDC défend une Suisse juste, libre et simplifiée. Le 28 septembre, nous devons voter OUI à l'abolition de la valeur locative et ainsi permettre aux familles et aux propriétaires de conserver davantage de leur argent durement gagné. **Une vraie réforme équitable en vue – disons OUI à cette fiscalité plus logique et plus solidaire.**



IL RESTERA DAVANTAGE D'ARGENT POUR VIVRE

impots-equitables.ch



Suis-nous !

Se loger avec sérénité

La valeur locative est injuste. Elle contraint de nombreuses personnes âgées à quitter leur domicile et pèse lourdement sur les jeunes familles.

Selon la Confédération, ce sont surtout les propriétaires à revenu modeste qui souffrent de cet impôt. La valeur locative compromet également les rêves immobiliers de nombreux locataires.

La réforme de l'imposition de la propriété du logement est équilibrée et équitable. La valeur locative est supprimée. Les cantons peuvent la compenser par une taxe sur les résidences secondaires si nécessaire.



Stop
à la valeur
locative

Le 28 septembre

OUI

à des impôts
équitables